

# CACES R482 Catégorie A / B1 / C1 / F

R482 Engins de chantier (différentes catégories possibles)



## Objectifs de la formation

- Être capable de réaliser les contrôles nécessaires avant et après chaque utilisation d'un engin de chantier
- Être capable de manipuler un engin de chantier dans le respect des règles de sécurité
- Savoir rendre compte des difficultés et anomalies rencontrées
- Acquérir les bases de maintenance élémentaire

## Objectifs opérationnels

- Obtenir le CACES de la catégorie d'engin concernée

## Contexte réglementaire

Cette formation est rendue obligatoire par l'art. R4323-55 du code du travail. Ses modalités sont définies par l'art.1 de l'arrêté du 02/12/98 pris en application de cet article. Lors de cette formation, des apports théoriques relatifs à la réglementation et à la sécurité, ainsi qu'une mise en situation pratique sont dispensés.

## Public concerné

Toute personne travaillant dans les métiers du bâtiment et des travaux publics, amené, dans le cadre de son activité, à utiliser un engin de chantier.

## Prérequis

Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié.

## Modalités d'organisation

**Formation en inter ou en intra selon demande**      **Durée: entre 1 à 5 jours selon**  
**Minimum 2 inscrits / Max 10 stagiaires par groupe**      **le niveau et les catégories**

## Qualité des intervenants

Formateurs qualifiés et expérimentés auprès d'un public d'adultes

## Méthodes pédagogiques

- Parcours individualisé selon le niveau de chaque apprenant
- Méthodes et approches actives, démonstratives, participatives, échanges et partages d'expériences
- Questions/Réponses

## Moyens techniques

- **Salle de formation équipée d'un ensemble multimédia**
  - **Un engin de chantier**
  - **Exposés étayés par diaporamas, vidéos, études de cas**
  - **Plateau technique privé/aire d'évolution**
- A fournir par participant :**
- **remise d'un support de formation**

## Moyens de suivi de l'action

- Feuille d'émargement signée par demi journée par l'apprenant et le formateur
- Suivi de la formation par le coordinateur ou le responsable pédagogique

## Moyens d'appréciation des résultats de l'action

- Evaluation de la progression du participants tout au long de la formation par le formateur
- Passage d'un examen théorique questionnaire à choix multiples (QCM)
- Examen pratique de manipulation d'un engin de chantier conforme à la R482 de sa catégorie

## Validation de l'action

- Délivrance (si résultats positifs) du CACES de la catégorie d'engin concernée

## Modalités d'inscription Contact

**Contactez votre conseiller au 09.50.38.48.46 ou 06.58.88.85.56**  
**Inscription réalisée suite à une analyse approfondie avec notre responsable pédagogique et une vérification des prérequis le cas échéant**

## Délai d'accès Accessibilité

Délais d'accès à la formation : 15 jours à 1 mois selon accord/délai de financement  
Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation  
Accessibilité : Si besoin contacter notre référent handicap : [qualite@afforma.fr](mailto:qualite@afforma.fr)



## Contenu – Programme pédagogique

- Accueil, règlement intérieur et consignes de sécurité
- Présentation de l'organisme, du formateur(trice), de la formation, du/des participants : tour de table

### Le cadre légal d'application :

- **Comprendre la prévention : les responsabilités des employeurs, des salariés**

### La réglementation :

Tout conducteur d'engin de chantier doit avoir suivi une formation spécifique à la conduite du type d'engin qu'il sera amené à utiliser. Cette formation est rendue obligatoire par l'art. R-4323-55 du code du travail. Ses modalités sont définies à l'art.1 de l'arrêté du 02/12/98 pris en application de cet article. Lors de cette formation, des apports théoriques relatifs à la réglementation et à la sécurité, ainsi qu'une mise en situation pratique sont dispensés.

### Partie théorique :

- Les principaux risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- Les devoirs et responsabilités du conducteur d'engin de chantier
- Le contexte réglementaire et le rôle des institutions
- Les règles de conduite et de stationnement en sécurité
- Les situations de dangers graves et imminents et conduite à tenir en cas d'accident
- Rappel du code de la route, la signalisation temporaire
- Les caractéristiques et fonctionnement des différentes catégories de machines
- Les principaux éléments (poste de commande, dispositifs de sécurité, les différents organes de l'engin, fonctions et caractéristiques...)
- La maintenance de premier niveau
- La revue documentaire d'un engin
- Vérification et entretien lors de la prise et de la fin de poste
- Les conditions d'utilisation générales ou spécifiques à chaque type d'engin
- L'évaluation des situations de travail: prise en compte de l'environnement, des conditions de circulation sur le chantier, etc...
- La consigne de sécurité

### Partie pratique :

- Signalisation d'une zone de travail : le balisage
- La prise de poste et le contrôle des documents
- Essais de déplacements et de manutention
- Prise en main de l'engin
- Vérifier le fonctionnement des organes de sécurité
- Reconnaissance des réseaux existants, de l'environnement de travail, des distances de sécurité
- Appliquer les consignes de sécurité lors des différents ateliers (réalisation d'une tranchée, talutage, chargement, déplacement...)
- La maintenance de premier niveau
- La revue documentaire d'un engin
- Opérations de fin de poste



## Modalités d'évaluation des acquis :

- **Evaluation de la progression du participant tout au long de la formation par le formateur**
- **Passage d'un examen théorique (QCM)**
- **Examen pratique de manipulation d'un engin de chantier conforme à la R482 de sa catégorie**
- **Attestation de fin de formation**
- **Enquête de satisfaction à chaud puis à froid**

—> *Indicateurs de résultats communiqués sur demande*